



Commune de
Collex-Bossy

LMAU
MALNATI ARCHITECTES URBANISTES

SYNTHÈSE DE L'ATELIER AVEC LA POPULATION

RÉAMÉNAGEMENT DE LA ROUTE D'ORNEX COMMUNE DE COLLEX-BOSSY

LMAU - Malnati Architectes Urbanistes Sàrl

23/04/2025

Ce dossier a été mis en page pour une impression facilitée en recto-verso.



Commune de
Collex-Bossy

LMAU

MALNATI ARCHITECTES URBANISTES

LMAU - Malnati Architectes Urbanistes

Rue de Lausanne 63
1202 - Genève
+41 22 301 51 55
www.lmau.ch

Equipe de projet

Luc Malnati, architecte urbaniste
Rosalie Moesker, architecte urbaniste
Céline Baud-Lavigne, géographe urbaniste

TABLE DES MATIÈRES

1. Introduction	8
1.1. Historique et contexte	8
1.2. Contexte territorial	9
1.3. État des lieux	11
1.4. Contraintes	17
1.5. Enjeux	18
2. Déroulement de l'atelier	22
2.1. Travail en groupes	22
2.2. Tour des tables et synthèse	23
3. Restitution du travail en groupes	26
3.1. Table 1	26
3.2. Table 2	28
3.3. Table 3	30
3.4. Table 4	32
3.5. Table 5	34
3.6. Table 6	36
4. Synthèse et pistes pour la suite	40
4.1. Synthèse des réflexions	40
4.2. Pistes pour la suite du projet	41



1

INTRODUCTION

1. INTRODUCTION

1.1. HISTORIQUE ET CONTEXTE

Suite à un référendum, le projet de création d'une zone de rencontre sécurisée sur la route d'Ornex a été refusé à 69.81% en votation populaire le 24 novembre 2024. Soucieuse d'apaiser le cœur de Bossy, les autorités de la commune de Collex-Bossy souhaitent réinitier la réflexion en associant la population dès les premières étapes de la planification du projet.

Dans ce contexte, un atelier participatif avec les habitant·es a été organisé le samedi 5 avril 2025, afin de co-construire une nouvelle vision pour l'aménagement de cet espace. Cet atelier avait pour but de rassembler la population autour d'une démarche collective et inclusive, en intégrant les attentes locales, les contraintes et les enjeux du site.

Les objectifs du travail en atelier étaient les suivants :

- ▷ Favoriser l'appropriation par la population du projet de réaménagement de la route d'Ornex grâce à une démarche participative.
- ▷ Associer les habitant·es de toute la commune à la réflexion.
- ▷ Repartir d'une page blanche pour construire un projet basé sur les attentes, besoins et idées de la population.
- ▷ Produire des pistes d'aménagement concrètes en lien avec les enjeux de sécurisation de la route d'Ornex et de création d'un espace public partagé et confortable pour tous et toutes.
- ▷ Lier le projet de réaménagement de la route d'Ornex avec la réhabilitation de l'ancienne laiterie pour assurer une cohérence globale.

Environ 40 personnes ont participé à cette matinée d'atelier. Les participants ont été répartis en 6 groupes et ont travaillé autour de plans. Ils ont ainsi fait des propositions, amené des pistes de réflexion, produit des dessins et des croquis sur des bases graphiques déjà élaborées. Au terme de l'atelier, un membre du groupe a restitué à l'ensemble des participants les points-clés des discussions menées.

Ce document propose une synthèse des discussions menées au sein de cet atelier et amène des pistes à explorer pour la suite du projet.

1.2. CONTEXTE TERRITORIAL

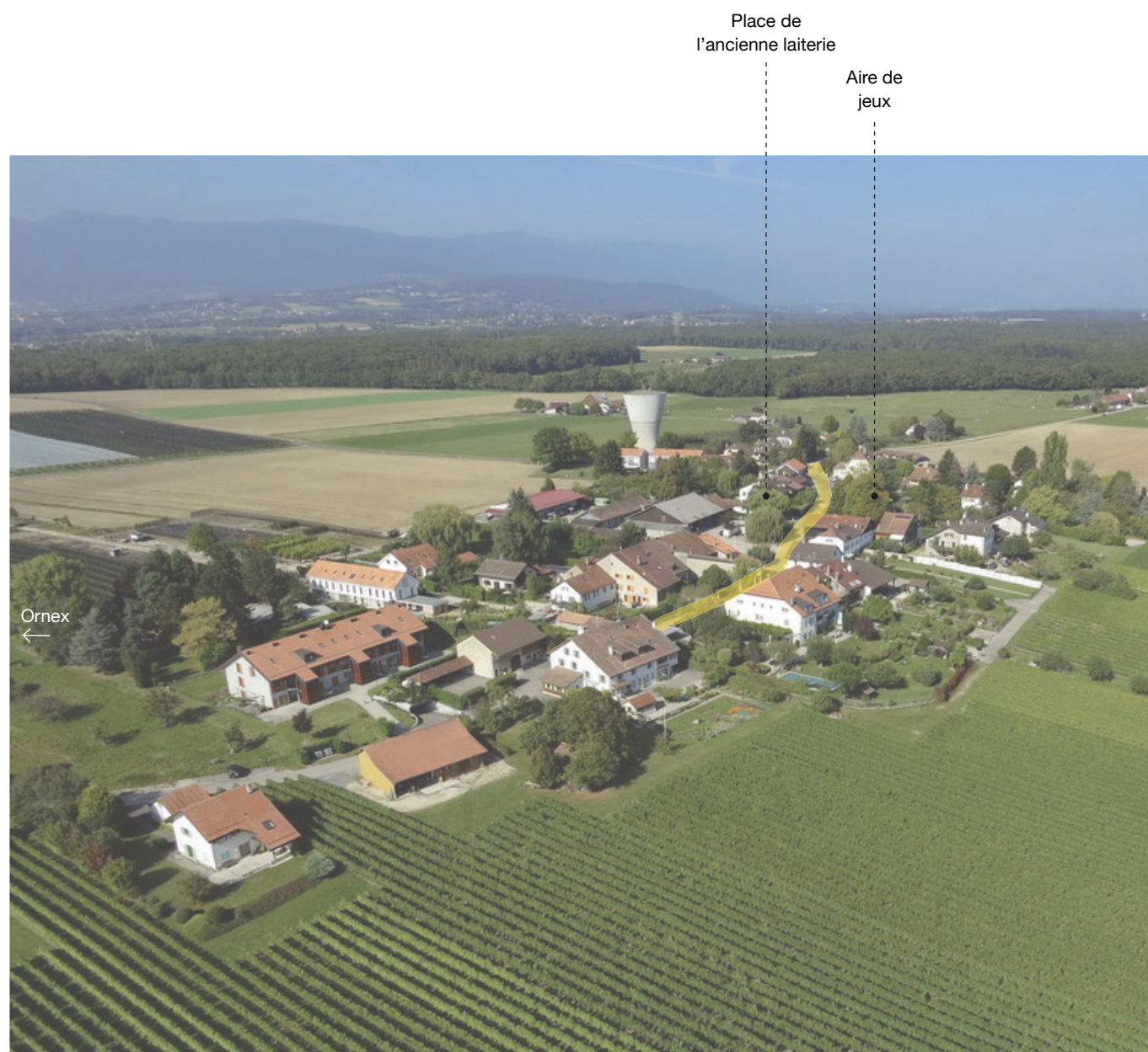
- Collex-Bossy est composé de **deux villages distincts, reliés par la route de Collex, offrant une piste cyclable de qualité** et une vue sur le grand paysage genevois et français.
- Entouré de vastes surfaces agricoles et boisées, offrant une vue dégagée sur les Alpes et bénéficiant d'un accès direct par transport public à Genève, **la qualité de vie à Bossy est remarquable.**

■ Site à l'étude



Commune de Collex-Bossy

- Composé principalement d'habitations individuelles et de bâtiments agricoles, le village de Bossy offre un **environnement rural** paisible pour ses habitants.
- Le village est traversé dans sa longueur par la route d'Ornex qui le relie à Ornex, situé en France de l'autre côté de la frontière. La route se transforme cependant en chemin non asphalté après Bossy, ce qui la rend donc **sans issue**.
- L'espace qui nous intéresse aujourd'hui est situé au **cœur du village de Bossy** le long de la route d'Ornex, entre l'ancienne laiterie et la place de jeux.



Village de Bossy

1.3. ÉTAT DES LIEUX

- La **route d'Ornex** part depuis la route de Collex et passe devant l'ancienne laiterie avant de finir en impasse.
- L'**espace devant l'ancienne laiterie** est une surface asphaltée avec un petit espace vert circulaire sur lequel se trouvent un arbre et une fontaine. L'espace est souvent occupé par du stationnement sauvage.
- Un **point de collecte des déchets** est situé au bord de cet espace et est accompagné de toilettes utilisées par les chauffeurs des TPG.
- L'**aire de jeux**, située en hauteur par rapport à la route et sur un ancien cimetière, présente des installations vieillissantes qui ne sont plus aux normes actuelles.



Route d'Ornex



Place de l'ancienne laiterie : espace vert, arbre, fontaine et monument



Bâtiment de l'ancienne laiterie



Point de collecte des déchets et WC des TPG



Aire de jeux et transition avec la route d'Ornex



Installation de jeux



1.4. CONTRAINTES

Mobilité

- ▷ Stationnement des véhicules ;
- ▷ Passage des véhicules motorisés et vitesse de circulation ;
- ▷ Passage des engins agricoles ;
- ▷ Accès à l'ancienne laiterie et aux bâtiments à l'arrière.



Paysage et environnement

- ▷ Différence de hauteur du terrain avec l'aire de jeux ;
- ▷ Présence de l'ancien cimetière sous l'aire de jeux ;
- ▷ Arborisation existante sur le site.



Urbanisation

- ▷ Présence du point de collecte des déchets sur la place ;
- ▷ Ancienne laiterie à prendre en compte.



1.5. ENJEUX

1

1. **Sécuriser** la traversée de la route notamment pour les enfants et personnes âgées et limiter la vitesse des véhicules.



2. **Lier le projet de réaménagement de la route d'Ornex** avec la réhabilitation de l'ancienne laiterie pour assurer une cohérence globale.



3. **Connecter l'ancienne laiterie** et sa place publique avec **l'aire de jeux**, situés de part et d'autre de la route d'Ornex.



4. **Créer un espace public partagé et confortable** pour tous et toutes.





2

DÉROULEMENT DE L'ATELIER

2. DÉROULEMENT DE L'ATELIER

2.1. TRAVAIL EN GROUPE

Le travail en groupes s'est déroulé en deux étapes :



1. **Discussion ouverte** pour répondre à la question suivante :
« Quelles sont les choses que vous aimeriez changer ou améliorer dans cet espace pour qu'il réponde mieux à vos besoins et à ceux de la communauté ? »
2. **Questions sur différentes thématiques** pour encourager les groupes à explorer différents sujets :

Thématique 1 : Usages de l'espace public

- ▷ Quels usages sont observés sur cet espace ? Comment l'imaginer dans le futur ?
- ▷ Que mettre en place pour organiser le partage de l'espace ?
- ▷ Quel lien imaginer avec l'ancienne laiterie ?

Thématique 2 : Mobilité piétonne et connexions

- ▷ Quels espaces faut-il mieux relier les uns avec les autres et comment ?
- ▷ Que mettre en place pour assurer la sécurité des enfants ?

Thématique 3 : Mobilité motorisée (voitures, motos, engins agricoles)

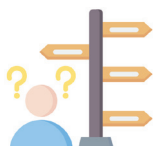
- ▷ Que mettre en place pour gérer la vitesse des véhicules ?
- ▷ Comment gérer le stationnement : maintenir et légaliser des places de parking existantes ?

Thématique 4 : Conception du cœur de Bossy

- ▷ Quelle ambiance donner à cet espace : matériaux, mobilier, végétation, éclairage, etc. ?



Une personne par groupe a été responsable de noter les idées et de faire un compte rendu des discussions lors d'un tour de tables à la fin de l'atelier.



L'équipe LMAU s'est déplacée de table en table pour répondre aux éventuelles questions et participer aux discussions.

2.2. TOUR DES TABLES ET SYNTHÈSE

- ▷ Chaque table a présenté ses réflexions par l'intermédiaire d'un porte-parole ;
- ▷ LMAU a clôturé la matinée en proposant une synthèse des éléments convergents issus des discussions et des présentations.





3

RESTITUTION DU TRAVAIL EN GROUPES

3. RESTITUTION DU TRAVAIL EN GROUPES

Les éléments ci-dessous synthétisent les remarques et propositions faites par chaque table lors de la restitution du travail en groupes.

3.1. TABLE 1

Route d'Ornex :

- Mettre l'entier de la route d'Ornex à 30 km/h ;
- Mettre des priorités de droite, un radar avec un smiley, un panneau 30 km/h et un panneau « riverains seuls autorisés » à l'entrée de la route d'Ornex ;
- Mettre de la peinture au sol pour faire ralentir les voitures et assurer la sécurité des enfants ;
- Faire en sorte que la route reste utilisables pour les engins agricoles ;
- Mettre 3-4 places bleues à l'entrée de la route d'Ornex à gauche pour éviter le parking sauvage le long de la zone de jeu ;
- Utiliser le garde champêtre pour la lutte contre le parking sauvage.

Aire de jeux :

- Garder une barrière en bois le long du parc (comme actuellement mais plus jolie) ;
- Ajouter un banc dans la pente ;
- Mettre la rampe plutôt au fond de l'aire de jeux, accompagnée d'un banc ;
- Garder des jeux traditionnels en bois.

Point de collecte des déchets :

- Laisser le point de collecte de déchets ;
- Enlever les WC.

Ancienne laiterie et sa place :

- Garder l'espace verte et la fontaine ;
- Améliorer la fontaine pour mieux accéder à l'eau ;
- Mettre un banc circulaire autour de l'arbre ;
- Enlever le monument.

Mise en œuvre :

- Faire un projet simple, garder un esprit rural ;
- Rester le plus pragmatique possible, dépenser peu et actionner le projet rapidement.





3.2. TABLE 2

La table 2 a commencé par exprimer son accord avec les propositions de la table 1 ; les points ci-dessous viennent donc en complément.

Route d'Ornex :

- Réaliser un marquage au sol, mettre de la couleur au sol devant le parc.

Aire de jeux :

- Bien séparer l'aire de jeux de la route en plantant des arbustes.

Point de collecte des déchets :

- Enlever les WC des TPG.

Ancienne laiterie et sa place :

- Utiliser la laiterie pour en faire un lieu de culture (salle d'expositions, ateliers, locaux pour artisans et artistes, etc.) avec un studio au 1er étage ;
- Confier la gestion de l'espace à une fondation ;
- Lancer un concours pour le bâtiment.

Mise en œuvre :

- Urgence : entreprendre des actions rapides, voir temporaires.





3.3. TABLE 3

Route d'Ornex :

- Abaisser la vitesse à 30 km/h et instaurer des priorités de droite ;
- Tout le long de la route d'Ornex, interdire le stationnement, sauf les 2 places sur la gauche avant le parc qui sont à légaliser ;
- Marquer la route par une couleur plutôt douce, par exemple du vert.

Aire de jeux :

- Maintenir et rénover l'aire de jeux qui est obsolète et va être fermée ;
- Mettre la rampe d'accès en haut de l'aire de jeux, là où la butte est moins haute ;
- Traiter la transition avec la route d'Ornex avec un muret en pierre sèche qui ne dépasse pas le niveau du terrain.

Point de collecte des déchets :

- Enlever les WC ;
- Déplacer le point de collecte ailleurs (par exemple sur le terrain des SIG vers le château d'eau).

Ancienne laiterie et sa place :

- Faire une petite place de jeux pour les tous petits (s'il y a café dans la laiterie) ;
- Garder l'espace derrière laiterie (terrain avec 2 places de parking) pour les livraisons uniquement, et limiter tout autre accès à la laiterie à la mobilité douce ;
- Installer dans la laiterie un local pour les adolescents (14-18 ans) encadrés par des associations ;
- Mettre un banc circulaire autour de l'arbre ;
- Enlever le monument.

Mise en oeuvre :

- Limiter les coûts du nouveau projet.





3.4. TABLE 4

Route d'Ornex :

- Mettre un marquage au sol, des éléments visuels et une limitation des vitesses (20 ou 30 km/h) pour sécuriser la zone ;
- Instaurer un radar pédagogique ou des contrôles radar ;
- Marquer les priorités de droite ;
- Conserver une atmosphère rurale tranquille.

Aire de jeux :

- Rénover l'aire de jeux qui n'est plus aux normes ;
- Mettre une rampe au fond de l'aire de jeux ;
- Remodeler le talus par la végétation pour éviter que les enfants descendent sur la route ;
- Ajouter des bancs sans dossiers le long de la route.

Point de collecte des déchets :

- Maintenir le point de collecte des déchets ;
- Enlever les WC ;
- Mettre plus d'éclairage devant le point de déchets.

Ancienne laiterie et sa place :

- Interdire toute la zone devant la laiterie au stationnement ;
- Végétaliser la place ;
- Permettre l'installation de tables sur une terrasse créée devant la laiterie.

Mise en oeuvre

- Limiter les coûts.





3.5. TABLE 5

Route d'Ornex :

- Limiter la vitesse sur toute la route d'Ornex (20 ou 30 km/h) ;
- Poser des miroirs à toutes les intersections ;
- Installer du marquage au sol sur la route et mettre des panneaux signalétiques et indiquant la vitesse ;
- Légaliser les deux places avant le parc mais ne pas mettre de places supplémentaires.

Aire de jeux :

- Remettre l'aire de jeux aux normes ;
- Ajouter des jeux pour les plus petits / des jeux adaptés pour enfants à mobilité réduite ;
- Garder un espace vide pour jouer ;
- Ajouter une rampe au fond de l'aire de jeux ;
- Mettre un mur végétalisé en escaliers pour traiter la transition avec la route.

Point de collecte des déchets :

- Laisser à son emplacement actuel (changer le revêtement ?).

Ancienne laiterie et sa place :

- Créer un lieu polyvalent ;
- Trouver un moyen de fermer la zone pour empêcher le stationnement sauvage des voitures (revêtement, poteaux amovibles, etc.) ;
- Changer le revêtement (dales).





3.6. TABLE 6

Route d'Ornex :

- Limiter les vitesses à 30 km/h en entrée et sortie de village et à 20 km/h sur la route d'Ornex ;
- Instaurer des priorités des droite
- Inciter les gens à ralentir vers la place de jeux : matérialiser qu'on arrive vers cette zone par un marquage ou une surélévation ;
- Réfléchir à un parking public dans le village pour lutter contre le stationnement sauvage actuellement présent sur la route.

Aire de jeux :

- Mettre la rampe au fond de l'aire de jeux ;
- Délimiter clairement l'aire de jeux de la route.

Point de collecte des déchets :

- Enlever les WC et les mettre dans le bâtiment de la laiterie ;
- Laisser le point de collecte des déchets.

Ancienne laiterie et sa place :

- Rendre impossible de stationner sur la place ;
- Mettre un marquage au sol, comme des pavés par exemple ;
- Réfléchir à la possibilité de vendre des produits locaux dans la laiterie.





4

SYNTHÈSE ET PISTES POUR LA SUITE

4. SYNTHÈSE ET PISTES POUR LA SUITE

4.1. SYNTHÈSE DES RÉFLEXIONS

1. Route d'Ornex

La vitesse actuelle est jugée trop élevée pour un environnement villageois, en particulier dans une zone fréquentée par des enfants. La route est perçue comme dangereuse, notamment à proximité de l'aire de jeux.

L'absence de marquage au sol, de signalisation claire, et de priorités de circulation contribue à un manque de structure sur la route. Les usagers ne perçoivent pas qu'ils entrent dans une zone sensible.

Les habitant·es souhaitent donc avant tout sécuriser la route et limiter la vitesse :

- ▷ Limitation à 30 km/h ou 20 km/h sur l'ensemble de la route ;
- ▷ Mise en place de priorités de droite, radars pédagogiques (avec smiley) et panneaux de signalisation ;
- ▷ Ajout de miroirs aux intersections ;
- ▷ Marquages au sol (peinture, couleurs douces qui s'intègre dans le contexte villageois) pour ralentir la circulation ;
- ▷ Garantir l'usage de la route pour les engins agricoles.
- ▷ Légaliser 2 à 3 places de stationnement en début de route et mettre en place des dispositifs pour éviter le parking sauvage, notamment près de l'aire de jeux et sur la place de l'ancienne laiterie.

2. Aire de jeux

Les retours de la population pointent vers une remise aux normes de l'aire de jeux et une meilleure séparation de celle-ci avec la route d'Ornex :

- ▷ Rampe à l'arrière de l'aire de jeux ;
- ▷ Délimitation claire entre l'aire de jeux et la route par un élément plutôt naturel ou à caractère villageois : muret en pierre sèche, mur végétalisé ou talus remodelé par la végétation ;
- ▷ Ajouter des bancs et garder des jeux de type traditionnel en bois.

3. Point de collecte des déchets

La volonté globale des habitant-es est de conserver le point de collecte à son emplacement actuel, mais avec quelques ajustements:

- ▷ Enlever les WC des TPG : ils pourraient être replacés dans l'ancienne laiterie ;
- ▷ Demande de meilleur éclairage autour du point de collecte et éventuel changement de revêtement de sol pour délimiter l'espace ;
- ▷ Idée de déplacer le point de collecte vers un autre terrain (par exemple SIG vers le château d'eau) mentionnée mais pas consensuelle.

4. Ancienne laiterie et sa place

De nombreux cas de stationnement anarchique sont signalés, ce qui nuit à la sécurité et à la lisibilité de l'espace public. Le population souhaite fortement valoriser l'espace et empêcher le stationnement :

- ▷ Transformer la laiterie en lieu culturel polyvalent : salle d'expositions, ateliers, café, espace pour artisans, locaux pour adolescents ;
- ▷ Créer une terrasse avec tables, espace vert ou revêtement esthétique (pavés) ;
- ▷ Interdire le stationnement devant la laiterie (via marquage au sol, poteaux, revêtements).
- ▷ Ajouter un banc circulaire autour de l'arbre.
- ▷ Enlever le monument situé sur l'espace vert.

5. Mise en œuvre

La population exprime un fort désir de pragmatisme, de rapidité et de simplicité :

- ▷ Privilégier des actions rapides ou temporaires dans un premier temps ;
- ▷ Prioriser les mesures de sécurisation de la route d'Ornex ;
- ▷ Éviter les projets lourds ou coûteux ;
- ▷ Penser à des aménagements réversibles ou évolutifs, faciles à tester (ex. : marquage au sol, signalisation, etc).

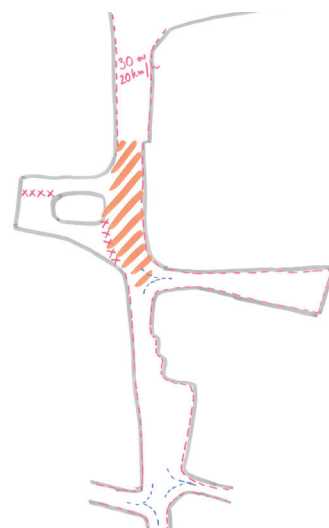
4.2. PISTES POUR LA SUITE DU PROJET

Trois axes d'actions sont à creuser pour la suite du projet :

1. Projet de sécurisation et de réaménagement de la route d'Ornex

Le projet devra définir un schéma de circulation adapté aux spécificités locales, prenant en compte la diversité des usagers (circulation motorisée, piétonne et cyclable). Ce schéma devra proposer des aménagements permettant de sécuriser la traversée du village par des mesures précises à définir (marquages, panneaux etc.) et intégrer les contraintes liées aux activités agricoles (notamment le passage d'engins) et aux besoins des riverains.

La gestion du stationnement constitue également un enjeu important pour lutter contre le stationnement sauvage, notamment le long de l'air de jeux et devant l'ancienne laiterie.



2. Projet d'aménagement de l'espace public devant l'ancienne laiterie

Un concept d'aménagement qualitatif doit être élaboré pour cet espace ouvert, en définissant des principes clairs d'organisation spatiale et de répartition des usages. La requalification de ce lieu passera par le choix de matériaux adaptés, la création d'ambiances accueillantes, une végétalisation soignée et l'installation de mobilier urbain propice à la convivialité.

Le projet d'aménagement de la place doit être coordonné avec la réhabilitation de l'ancienne laiterie.



3. Projet de réaménagement de l'aire de jeux

Ce projet doit permettre de revaloriser l'espace existant en y intégrant de nouvelles installations de jeux aux normes, une rampe d'accès à l'arrière de l'aire de jeux pour améliorer l'accessibilité, ainsi que du mobilier et de la végétation permettant d'en faire un lieu à la fois attractif, confortable et bien séparé de la route d'Ornex.





Commune de
Collex-Bossy

LMAU

MALNATI ARCHITECTES URBANISTES